



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 12 janvier 2017 à 14h

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance ORANGE Neige-verglas Vent violent **Vigilance JAUNE Vagues submersion**

Météo France a placé le département en vigilance ORANGE « Neige-verglas/Vent violent ».

La Seine-Maritime est également placée en vigilance JAUNE « Vagues submersion ».

Le vent de Sud-Ouest devrait se renforcer et atteindre de 30 à 50 km/h au fil de l'après-midi avec des rafales de 60 à 100 km/h des terres vers les côtes en fin de journée.

Un temps de traîne actif et froid devrait se mettre en place en soirée dans un flux de Nord-Ouest soutenu. En seconde partie de nuit, **des averses de pluie et neige mêlées pourraient être marquées sur les côtes et des giboulées de neige sont possibles dans les terres, avec un risque de chaussées enneigées, notamment dans le pays de Bray.**

Compte-tenu des **fortes marées** (coefficients de 101 à 102) sur les côtes, il pourrait y avoir un risque de **submersions locales**.

Les conditions de circulation pourraient devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés. Les risques d'accident sont accrus.

Nicole Klein, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle chacun à la plus grande prudence, surtout les usagers de la route qui n'ont pas d'autre choix que de se déplacer.

Rappel des consignes :

- Limitez les déplacements, la vitesse sur route et autoroute, en particulier en cas de conduite d'un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Évitez toute sortie en forêt et sur le littoral.
- Si vous devez prendre la route, renseignez-vous sur les conditions de circulation. Préparez votre déplacement et votre itinéraire. Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place. Surveillez l'évolution de la météo.
- Facilitez le passage des engins de salage ou de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

- Privilégiez les transports en commun.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr